

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt huit avril deux mille onze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 22/04/2011

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Sylvie ALAMARGOT, Alain FAUCHER, Gérard BARRAUD, Michelle DEMONET, Martine TANDEAU DE MARSAC, Hubert LEHMANN, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Valérie GIROIR, Alexandre MAZIN, Emmanuel POISSON, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF, Christine RIFFAUD, Philippe VAN ROOIJ, Odette WENCLICK, Jean-Pierre ESTRADE, Philippe STEYAERT, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

EXCUSEES : Catherine CELESTIN, Béatrice DUFOUR.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2011 – 060 : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT – AFFECTATION DU RESULTAT 2010

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT,

Vu l'arrêté préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu le Compte Administratif 2010 du budget principal de la Communauté de Communes de Noblat,

POUR MEMOIRE

excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	228 587,91
déficit d'investissement antérieur reporté	-1 679 500,00

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2010

solde d'exécution de l'exercice	955 190,57
solde d'exécution cumulé	-724 309,43

RESTES A REALISER AU 31/12/2010

dépenses d'investissement	53 550,00
recettes d'investissement	1 158 000,00
SOLDE	1 104 450,00

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2010

rappel du solde d'exécution cumulé	-724 309,43
rappel du solde des restes à réaliser	1 104 450,00
BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	0,00

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

résultat de l'exercice	473 437,16
résultat antérieur	228 587,91
TOTAL A AFFECTER	702 025,07

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
31 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2011)	0,00
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2011)	0,00
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	0,00
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2010 ligne 002 (report à nouveau créateur)	702 025,07
TOTAL	702 025,07

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Le 02 mai 2011

Certifié exécutoire
Reçu à la Préfecture
Le : 05.05.11
Publié ou notifié
Le : 02.05.11

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : 2011-060: BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT-AFFECTATION DE RESULTATS 2010

Date de transmission de l'acte : 05/05/2011

Date de réception de l'accusé de réception : 05/05/2011

Numéro de l'acte : 2011-060 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20110502-2011-060-DE

Date de décision : 02/05/2011

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires